

Saint-Brieuc, le 11 juillet 2014



Communiqué de presse

Parc éolien en baie de Saint-Brieuc : le Conseil général des Côtes d'Armor entendu

Le Président du Conseil général accueille avec satisfaction et soulagement la décision d'Ailes Marines quant à la solution technique retenue par le Consortium pour la réalisation des fondations des futures éoliennes. Le choix de privilégier des fondations métalliques de type « jacket », au détriment de solutions de type gravitaire, répond aux demandes exprimées par les élus du Conseil général réunis en session le 27 juin dernier.

Le Conseil général des Côtes d'Armor continuera dans un esprit de confiance mutuelle avec les acteurs du projet à œuvrer activement à la réussite du parc éolien, projet majeur pour l'économie et l'emploi en Côtes d'Armor.

Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse